

MARCHES PUBLICS  
AVENANT N° 1

EXE10

**A - Identification du pouvoir adjudicateur**

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE  
8, RUE DU CHANOINE PLOTON  
CS 50 541  
42 007 SAINT-ETIENNE CEDEX 01

**B - Identification du titulaire du marché public**

SAS CITEC  
36 Route nationale 6  
69380 LISSIEU

Téléphone : 04 78 57 39 60  
Email : [info@citec-opa.fr](mailto:info@citec-opa.fr)

N° SIRET : 39468821200031

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public :

**Affaire n°23S0020 - Maintenance des portails et portes sectionnelle du SDIS 42**

■ Date de la notification du marché public : **18/07/2024**

■ Durée d'exécution du marché public : **Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> jour du mois qui suit la notification**

**Sauf dénonciation par le pouvoir adjudicateur dans un délai de 1 mois avant la date de fin de la période en cours. Le titulaire ne peut pas refuser la décision de reconduction du contrat. Le contrat est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 an(s), soit une durée maximale de 4 an(s).**

■ Montant du forfait annuel des prestations de maintenance :

- Forfait annuel des prestations de maintenance préventive et corrective : 36 205 € HT

**D - Objet de l'avenant.**

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Par courriel du 16 décembre 2024, le titulaire, la société CITEC, a fait part au SDIS de la Loire d'erreurs de prix dans sa DPGF relatives au chiffrage de portails automatiques (2 visites par an soit 130 €) en lieu et place de portails manuels (1 visite par an soit 65 €).

3 sites représentant 7 portails sont concernés, il s'agit de :

Sites	Type de Portail	Prix retenus lors de la notification du marché	Prix à retenir après modification
Saint-Etienne la Métare	N° 12 - Motorisé	65 €	130 €
Saint-Christo en Jarez	4 portails manuels	4 x 130 €	4 x 65 €
Doizieux	2 portails manuels	2 x 130 €	2 x 65 €
<b>Total</b>		845 €	520 €
		-	325 €

En effet, conformément au CCAP et CCTP, « le titulaire lors de sa 1<sup>ère</sup> visite de maintenance préventive est chargé de vérifier dans chaque site, le nombre exact de portails et de portes sectionnelles, leur type, leur marque, leurs dimensions. Il complètera ou mettra à jour à cette occasion la liste transmise dans le cadre du marché (cf BPU) »

En conséquence, et après accord du service du patrimoine immobilier du SDIS 42, la DPGF initiale est remplacée par la DPGF jointe en annexe et vaudra jusqu'à la fin d'exécution de ce contrat.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

NON  OUI

Le nouveau montant du forfait annuel des prestations de maintenance préventive et corrective est porté à 35 880 € HT (43 056 € TTC) soit une diminution de 325 € HT (390 € TTC) représentant - 0,9 %

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature  
*(représentant du pouvoir adjudicateur)*

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public)